

Communes de

(Rpi) Chartrier Ferrière- Chasteaux- (Rpi) Lissac sur Couze-St Cernin de Larche

La Feuillade- Pazayac- Larche

Chers parents, nous avons le plaisir de vous proposer, pour cette Année Scolaire 2023/ 2024, un accueil au sein de la garderie de l'école de Larche pour les enfants scolarisés à Chartrier Ferrière, Chasteaux, La Feuillade, Larche, Lissac sur Couze, Pazayac, et Saint Cernin de Larche. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 12h30. Le coût sera d'un montant forfaitaire de 5€ par mercredi matin et 7€ pour les enfants domiciliés sur l'une des communes et scolarisés hors de ces communes.

Merci d'inscrire votre enfant auprès de **la mairie de votre commune (de résidence)** dès réception de ce courrier concernant la 6^{ème} période (5 juin au 3 juillet 2024).

**ATTENTION : Toute réservation est définitive et sera facturée. En cas de retard (au-delà de 12h30-15mn maximum) un supplément de 2€ sera facturé. Aucune annulation possible sauf en cas de maladie justifiée par un certificat médical. Les réservations seront possibles dans la limite de la capacité d'accueil de la structure.*

Nom et Prénom de l'enfant :

Ecole de scolarisation :

Commune du domicile :

Date de Naissance :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

Numéro de téléphone des parents :

**Adresse Mail (si possible, Important)*

(Cocher pour votre choix : X)

Oui

Non

Mercredi	5 juin 2024
Mercredi	12 juin 2024
Mercredi	19 juin 2024
Mercredi	26 juin 2024
Mercredi	3 juillet 2024

DATE :

Nom, Prénom :

SIGNATURE :

.....

.....

.....